

Action Métaux

Cfdt:
21

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Août 2015

Publication du Symétal Cfdt Sud-Francilien

Rapport d'activité

Rapport financier

Sommaire

Rapport d'activité **2**

Rapport financier 2011-2015 **10**

Règlement intérieur du congrès **12**

Invitation et plan d'accès **14**

3 ÈME
CONGRÈS
18 NOV. 2015

Cfdt:
SYMÉTAL
SUD FRANCILIEN

« LE RÉFORMISME QUE NOUS VOULONS »

Rapport d'Activité



Préambule

Notre 3^{ème} Congrès du SYMETAL SUD FRANCILIEN qui aura lieu à MASSY le 18 novembre 2015 reste un moment important dans la vie de notre syndicat.

Les expressions des sections et les échanges à partir des textes proposés permettent d'avoir une

vision des actions, activités et positionnements mais aussi des évolutions du SYMETAL depuis sa création en 2007.

Ce rapport d'activité que vous découvrirez permettra de mesurer la mise en œuvre de la réalisation du plan de travail 2011-2015.

Introduction

Notre Pays subit une crise économique et sociale accentuée durant les quatre années de cette mandature. Les territoires du SYMETAL n'ont pas été épargnés par celle-ci. De nombreux territoires ont été impactés par des fermetures de sites, des suppressions de postes, souvent sans réponse devant le désespoir de salariés.

Notre syndicalisme essaie de résister à une vague de fond qui emporte avec elle les salariés dans le déclassement, le chômage, les mesures d'âge voire le suicide.

Devant une telle situation, nous résistons comme nous le pouvons et avec les moyens que nous avons.

Notre ambition d'une société plus juste, plus équitable et plus solidaire, reste le fil conducteur de notre vision politique.

Notre syndicalisme garde comme objectif d'améliorer la vie des salariés, de rester force de proposition et de maintenir notre ligne d'un syndicalisme de résultat. Mais contrairement à d'autres au sein même de notre famille cédétiste, nous revendiquons toujours le syndicalisme de lutte, car pour nous, l'un ne va pas sans l'autre.

Etat des lieux

Lors de cette mandature, la situation de l'emploi s'est dégradée sur l'ensemble de notre territoire, beaucoup plus fortement à partir de l'année 2013. Les principaux plans sociaux ont eu lieu en Ile-de-France, impactant, de fait, le SYMETAL.

Certains départements de notre champ territorial ont plus été plus concernés que d'autres.

Certains secteurs industriels sont sortis de difficultés récurrentes tel que l'automobile mais d'autres ont sombrés fortement comme les secteurs du tube laminé avec la fermeture d'ALTUB à Bondoufle, 130 emplois supprimés, ainsi que SOUPLÉTUBE en redressement judiciaire.

Le secteur des Télécommunications comme ALCATEL-LUCENT, avec la fermeture du site de Vélizy (2000 salariés) a impacté le SYMETAL. Cependant le regroupement national sur deux sites (Lannion et Nozay) a eu pour conséquence d'avoir porté un site de notre champ à plus de 3000 salariés, soit le plus gros site après le Technocentre RENAULT de Guyancourt (10000 salariés).

Dans le secteur de la machine à reproduction, la section RICOH de Rungis a subi plusieurs PSE et par conséquent une perte importante d'emplois.

Nous ne pouvons énumérer l'ensemble des PSE de notre champ, mais nous sommes capables, au travers des chiffres des DIRECCTE, d'estimer lors de ces quatre années de mandature une perte d'environ 5000 emplois dans la métallurgie sur notre territoire.

Nous constatons que malheureusement les ruptures technologiques sont aujourd'hui plus destructives que créatrices d'emplois dans nos métiers.



Etat de nos forces

Le SYMETAL fort de ses 146 sections a maintenu son niveau d'adhésions jusqu'en 2012. Le millésime 2014 a enregistré une perte de 2,1% de cotisations, certains conflits de sections comme chez HP et ESSILOR ont eu pour effet le départ d'une quarantaine d'adhérents soit l'équivalent d'un gros mois de rentrée d'adhésions.

Nous constatons la qualité du travail effectué par les sections, aussi bien dans les accords qu'à travers les institutions représentatives du personnel. Le retour via les conseils locaux le démontre, c'est pour cela qu'il est important que les sections participent le plus activement possible par leur présence à ces débats.

L'exécutif du SYMETAL a pu aussi constater une importante mobilisation lors d'une action « coup de poing » de dernière minute pour la section d'American Car Wash. 70 militants étaient présents sur cette action malgré des conditions climatiques à ne pas mettre un syndicaliste dehors.

Nous ressentons aussi une certaine fierté à pouvoir réunir plus de 100 militants lors des deux conseils centraux que nous tenons chaque année en juin et décembre.

Emancipation collective



Une des valeurs de notre syndicalisme est de devenir indépendant, se libérer d'une autorité, d'une servitude, d'une contrainte intellectuelle ou morale.

Le SYMETAL permet à travers ses débats internes, auquel tout un chacun peut participer et de peser sur les orientations et prises de décisions.

Le volet formation reste aussi une méthode importante pour contribuer à cette émancipation. Elle permet de rassembler ouvriers, employés techniciens cadres de grandes ou de petites entreprises et de pouvoir confronter les différentes formes du syndicalisme qui existent au sein de notre Syndicat. C'est pour cela que nous incitons les responsables des sections à envoyer le maximum de militants aux formations SY1 (AGIR dans la CFDT) et SY2 (Négociateur dans l'entreprise)

Débats d'actualités du Symétal

Lors de ces quatre ans, nous avons débattu lors des conseils centraux avec l'appui d'intervenants extérieurs sur :

- la crise, notre entreprise et moi qui analysait la crise financière dans les différents pays européens,
- le débat sur les agences de notations,
- le mouvement des indignés,
- l'organisation du travail,
- la compétitivité,
- le coût du travail,
- les organisations telles que le « lean management » dans la Métallurgie,

- l'emploi,
- le transport et le logement en Ile-de-France,
- la fiscalité des entreprises et l'évasion fiscale,
- la «Silver» économie,
- l'analyse de l'A.N.I (Accord National Interprofessionnel) sur la sécurisation de l'emploi.

Nous nous sommes intéressés à nous même, c'est à dire à vous. Nous avons des racines et une histoire durablement inscrite dans le mouvement social de l'Ile-de-France.

Nous remercions les participants à l'ensemble de ces débats soit plus de 800 personnes.

Nous avons mis en place depuis 2013 pour les conseils locaux des présentations de débats d'actualités concernant les différents accords : L'ANI de la sécurisation de l'emploi, Le projet de loi sur la formation professionnelle et la démocratie sociale, l'ANI sur l'assurance Chômage etc.



Renouvellement et rajeunissement de notre organisation

Faisant suite à la déclaration du projet de résolution par Marcel Grignard au congrès de Grenoble qui disait : «...*Nous avons identifié nos limites, des adhérents jeunes en trop petit nombre, peu de femmes en responsabilité...*», et confirmé à l'assemblée générale des syndicats de novembre 2012, où nos dirigeants demandaient : « *De permettre aujourd'hui à notre organisation de préparer demain, notamment en favorisant le renouvellement de son tissu militant, qui constitue sa véritable richesse.* », le SYMETAL s'est totalement inscrit dans cette démarche.

Démarche difficile lorsqu'elle s'impose aux sections syndicales d'Entreprises et est aussi délicate à mettre en œuvre lorsque cela s'applique à notre syndicat.

Nous nous sommes astreints à tenir les objectifs suivants :

- limiter les mandats dans la durée (Huit à Dix ans),
- contenir le cumul des mandats (recommandation deux mandats maximum avec la particularité de ne pas cumuler le poste de secrétaire de CE et de Délégué Syndical),
- veiller au rajeunissement de nos structures nous incite à ce que les mandats désignatifs ou électifs à très haute responsabilité (D.S, Secrétaire du C.E du CHSCT, R.S au C.E) ne doivent plus être attribués après 62 ans si aucune politique de rajeunissement n'est mise en place dans la section.

Encourager la féminisation de nos responsables. A minima à 25% ce qui représente le taux de féminisation dans notre champ.

Certaines de ces recommandations s'appliquent déjà aux responsables de la commission exécutive et du bureau de notre syndicat. C'est le cas pour notre secrétaire Général actuel qui quittera ses fonctions après un peu plus de 8 années.

Ces objectifs devraient être inscrits dans une nouvelle charte.

Organisation - Fonctionnement

Le SYMETAL a fait le choix lors de ces deux derniers congrès de privilégier la proximité. D'ailleurs, nous pouvons constater que la Région et la confédération ont repris cette orientation.

Néanmoins, après huit années de pratique et donc de vie réelle, l'exécutif du SYMETAL constate depuis les deux dernières années, une accentuation de la désertification et du désintérêt pour les antennes locales par les militants.

Le SYMETAL a entamé une réflexion sur la future réforme territoriale et la création prévue en 2016 de la Métropole du Grand PARIS (MGP). Le prochain bureau devra poursuivre ce dossier.

La CFDT, elle aussi évolue. L'Union Régionale a également pour projet de redéfinir ses zones d'implantations. Parmi celles-ci, certaines perdront leur rôle politique tout en gardant un rôle administratif. Un regroupement des unions départementales dans le champ de la MGP devrait voir le jour.

Même si ce découpage territorial ne remet pas pour le moment en cause le périmètre du Symétal, ceci engendra de fait, la nécessité de continuer la réflexion par rapport à nos implantations.

Nous nous sommes implanté lors de notre création sur les anciens sièges des syndicats (Trappes, Boulogne, Créteil, Evry) et au siège de Massy. Ces lieux, après ces huit an-

nées d'exercices prouvent qu'ils n'ont plus tous la même pertinence par rapport à la réalité de nos bassins d'emplois actuels.

Nos nouvelles implantations de sections sur le champ du SYMETAL sont situées plus dans le nord que dans le sud de notre territoire.

De la Commission Exécutive

La commission exécutive sortante s'est dotée d'un poste pour le juridique et pour le développement. Elle a aussi décidé de mettre en place, suite à l'assemblée Générale Confédérale de novembre 2013, des référents, impliquant l'ensemble du bureau.

Durant cette mandature, le nombre de membres de la commission exécutive a varié de 7 à 11 temporairement.

La commission exécutive a fait le choix avec les autres syndicats de l'UPSM de recourir à un cabinet d'avocats et non plus d'avoir notre propre juriste.

Nous avons mis en place l'obligation légale de la certification de nos comptes en 2012 ce qui a contraint les sections à un travail comptable qui n'a pas toujours été des plus simples.

La certification a été accordée sans réserve pour les trois années écoulées.

Nous avons aussi procédé à un changement de nos statuts et fait évoluer notre règlement intérieur pour clarifier certaines règles de participation au bureau du Syndicat, afin de contribuer à une meilleure représentation des sections au sein du SYMETAL.

Du Bureau

Le bureau s'est tenu avec une participation élevée en moyenne dix-huit membres sur vingt-six, avec de nombreux débats et prises de décisions souvent unanimes. Le Bureau a aussi été solidaire sur le traitement des dossiers difficiles. Il a su aussi montrer sa sagesse en approuvant les décisions de sortie de crise proposées par la commission exécutive. Le Bureau a toujours arrêté et contrôlé les comptes de notre syndicat conformément à ses obligations statutaires.

Des conseils locaux & centraux

Nous avons constaté une participation fluctuante sur certains conseils locaux. Celui de Massy est en forte progression de participation, Trappes est en stagnation et les conseils d'Evry, Boulogne et Créteil sont en baisse.

Devant cette situation, nous avons depuis deux ans essayé de donner

de l'attractivité à ces conseils avec des présentations sur divers sujets d'actualités sociale et économique pour apporter de l'information, de la formation et de la compréhension aux sections syndicales.

Les conseils centraux restent très prisés, entre 90 et 110 participants. Nous sommes l'un des rares syndicats d'Ile-de-France à réunir en un seul lieu autant de militants. Ce moment reste un événement primordial pour le SYMETAL puisqu'il permet de rassembler l'ensemble des sections de son territoire.

Le développement

Depuis toujours, le développement est pour le Symétal une nécessité pour que le syndicat ait de riches débats pluriels et soit force de proposition et de négociation. D'ailleurs la CFDT, il y a quelques années ne s'y était pas trompée en adoptant le slogan « plus nombreux, plus forts ».

Depuis notre dernier congrès, la loi sur la représentativité et les seuils associés nous bousculent dans notre fonctionnement. Si, jusqu'à présent le syndicat depuis sa création avait toujours été en progression en termes d'adhérents, cela n'est plus le cas sur les 2 derniers exercices.

La métallurgie dans une période de « crise » n'est pas un secteur porteur pour l'emploi. Depuis de longues années, les plans sociaux se multiplient quant il ne s'agit pas, tout simplement, de dépôt de bilan. Tous les secteurs professionnels qui nous touchent sont impactés par ces problèmes. La population de nos entreprises a vieilli Il en de même de nos adhérents qui pour 38% d'entre eux ont plus de 54 ans. Cet état de fait explique en partie la situation actuelle du syndicat qui a perdu près de 4% de ses adhérents sur les 2 dernières années. En effet, le papy boom tant redouté est bien là et ce sont souvent des collectifs presque entiers qui nous quittent pour prendre une retraite bien méritée après de nombreuses années

de militantisme. Cette situation a été décalée de deux ans suite à la réforme des retraites de 2012.

De plus l'inquiétude des générations en âge de faire valoir leurs droits s'accroît avec la crainte grandissante d'une nouvelle réforme qui pourrait porter l'âge légal du départ en retraite à plus de 62 ans.

Il y a 4 ans, lors de notre dernier congrès, nous nous étions fixés 3 défis principaux en termes de développement.

Le premier concernait le rajeunissement de nos adhérents. Il est à noter aujourd'hui que nous avons de grandes difficultés à convaincre les jeunes de nous rejoindre (En 2014, 192 adhérents de moins de 36 ans sur un total de 2654 soit un peu plus de 7%).

La majorité des adhérents qui nous rejoignent ont plus de 45 ans (ce qui malgré tout laisse encore près de 20 années de carrière professionnelle pour les plus jeunes) et il n'est pas rare d'avoir des collectifs entiers qui n'ont pas su ou pas voulu (par peur de perdre leurs mandats...) se renouveler.

Certains ont perdu la représentativité, d'autres n'ont pas su trouver de successeurs au poste de DS lors de leur départ en retraite, bien qu'assurés d'une représentativité forte d'après les résultats des dernières élections.

Il faut reconnaître que nous n'avons pas su relever le défi de la jeunesse. Pour cela, il faudra proposer des solutions innovantes pour la prochaine mandature.

Le deuxième était celui des nouvelles implantations avec la création de sections. Nous avons continué de travailler avec les UD et les UL de nos territoires afin de répondre aux sollicitations des entreprises lors des invitations à négocier les protocoles pré électoraux.

De même les membres de la com-

mission exécutive se sont eux aussi impliqués pour répondre à ces sollicitations. Nous nous sommes concentrés également sur les isolés qui ont pris contact avec nous afin de pouvoir créer de nouvelles sections (Rappel : une section, au Symétal, c'est trois adhérents). Cette stratégie a relativement bien fonctionné et nous constatons sur l'exercice de nombreuses nouvelles sections.

Le troisième défi était celui de la fidélisation des retraités. En effet le constat est alarmant. Plus de 1000 adhérents sur un total de 2650 ont plus de 55 ans. Le constat est clair : Les adhérents partant en retraites ne souhaitent pas conserver ce qu'ils considèrent comme une « assurance emploi ».

Reconnaissons aussi que nous avons du mal à leur proposer une activité attirante et proche de leurs nouveaux pôles d'intérêts!

La création d'une section retraitée, comme sollicitée lors du dernier congrès, serait sûrement un plus pour les fidéliser.

Enfin, la « crise économique » ne nous a pas aidés, les cotisations impayées étant de plus en plus nombreuses pour des motifs tels que « provision insuffisante » rarement régularisées. Un travail de proximité avec les sections a été engagé pour trouver des solutions.

Ce travail de proximité est aussi à destination des sections qui peuvent avoir des difficultés tout comme vers celles qui fonctionnent correctement. Il nous semble important de partager les réussites de certains avec toutes les autres sections.

Formation et journées d'étude

Durant cette mandature, une attention importante a été portée sur la formation des nouveaux militants.

Une dizaine de sessions ont été organisées sur la mandature réunissant environ 200 militants au total.

Même si le premier semestre de l'année 2015 a connu des difficultés à réaliser les modules SY1 et SY2 du fait des incertitudes sur l'application de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, par rapport à la prise en charge des salaires par les employeurs, celle-ci reprendra son cours normal lors du second semestre.

Le Bureau a toujours maintenu sa volonté de permettre aux petites sections et aux salariés isolés de venir en formation en prenant en charge le coût de ces formations.

Sous l'égide de la commission exécutive, des journées d'étude ouvertes aux élus, ont été organisées, une sur les difficultés du logement en Ile de France afin de faire prendre conscience aux élus des CE de l'enjeu de ce au sein de leur commission logement et transport et l'autre sur la transparence financière des CE. Ces journées ont été de réels succès grâce à une participation massive des élus.

Les présentations d'information et de sensibilisation lors des conseils locaux sur l'actualité législative et sur les différents accords portés par la CFDT servent à armer la réflexion des militants des sections syndicales.

Communication

Lors du dernier congrès une demande d'améliorer les moyens et les outils de communication avait été formulée par les sections.

Pour répondre à cette attente, le site internet a été refondu avec une partie informative généraliste mise à disposition de tous et une partie militante avec accès aux tracts et accords d'entreprise. Une plus grande interactivité a été déployée notamment avec la campagne organisationnelle accessible en ligne et l'inscription aux permanences juridiques, aux formations également réalisable en ligne.

Concernant l'action métaux nous sommes toujours en recherche de rédacteurs. La volonté de la commission exécutive d'ouvrir ses colonnes aux sections sur certaines thématiques dont le syndicat voulait débattre, n'a pas trouvé d'écho.

Relations avec les structures

La Confédération

Notre relation avec la confédération reste assez limitée. Cependant notre secrétaire général a rencontré à différentes occasions François Chérèque et Laurent Berger dans des réunions statutaires.

Nous avons eu aussi l'occasion de rencontrer Jean-Louis Malys sur des dossiers sensibles.

De plus, nous avons saisi la Commission Confédérale d'Organisation (C.C.O) lors d'un différend entre notre syndicat et la Fédération. D'ailleurs, nous en attendons encore la réponse deux ans après... la C.C.O semble s'être transformé en Commission Confédérale de l'Oubli.

Nous avons envoyé une motion à Laurent Berger et à la commission exécutive confédérale sur le sujet du positionnement de la CFDT lors de la conférence sociale de juillet 2014 et de notre interrogation sur le pacte de compétitivité.

Notre Secrétaire Général Confédéral Laurent Berger nous a répondu (voir sa réponse sur le site internet du Syndicat).

Enfin, nous avons déposé et défendu lors du dernier congrès confédéral à Marseille, un amendement qui a recueilli plus de 30% des suffrages et qui portait sur la question du protectionnisme Européen.

La Fédération

Notre implication fédérale reste importante puisque notre secrétaire Général est membre actif du Bureau Fédéral.

L'année 2013 a été une année difficile suite au dossier Essilor. Une forte tension s'est créée entre la Fé-

dération et le Symétal sur la vision divergente du rajeunissement et de la féminisation des responsables de cette section. La pression exercée par l'Inter Essilor sur la Fédération a amené celle-ci à réaliser des actes disproportionnés quitte à entrer en conflit avec l'un de ses plus importants syndicats qui suivait les orientations du congrès de la confédération sur la féminisation.

Nous avons aussi émis à l'époque des réserves sur le fonctionnement du bureau fédéral et sur le positionnement de la Fédération de style « citadelle assiégée » .

L'année 2014 aura vu le départ du secrétaire Général de la FGMM, Dominique Gillier, après neuf ans de Secrétariat Général et l'arrivée à ce poste de Philippe Portier.

Malgré quelques divergences d'appréciation sur certains sujets comme la gestion des sections nationales et sur le pacte de compétitivité, le Symétal est en accord sur bien d'autres sujets.

Néanmoins sur le problème des sections nationales : exemples les sections d'HP, d'Alcatel-Lucent et d'Essilor pour ne citer que les plus importantes, la gestion par la fédération n'est pas satisfaisante.

Le manque d'implication de la FGMM faute de temps et par une gestion superficielle conduit à un mauvais résultat final. Ceci est préjudiciable à l'avenir des sections et du syndicat. Le traitement dans l'urgence de la FGMM

ne s'accompagne pas d'un travail de réflexion à plus long terme.

Il faut que les syndicats qui couvrent le champ de ces sections puissent avoir une implication sur le sujet. Le fait que la fédération nomme les délégués syndicaux nationaux dévalue le rôle des syndicats aux yeux des militants ce qui entraîne un manque d'implication ces DS dans les syndicats.

Si depuis deux ans, une amélioration a pu être perçue sur ce sujet, permettant au Symétal de travailler de concert avec la fédération, il faudra dans l'avenir que le syndicat ait un poids décisionnaire identique à celui de la fédération, entre autre sur la



Après différentes rencontres et entretiens où chacun a pu reconnaître la démesure de la situation, notre secrétaire général et le secrétaire de la fédération ont convenu d'un accord de fin de conflit entre nos deux structures, accord mis à l'approbation du Bureau Fédéral.

Cependant notre secrétaire général a signifié lors de ce bureau fédéral que : « si les décisions étaient à reprendre, elles seraient prises de la même manière ».

Toutefois, les rencontres du syndicat et de la section Essilor Val de Marne, ont permis avec la volonté de tous de retrouver un fonctionnement normal en 2015.

désignation commune des Délégués Syndicaux Nationaux.

Il est important aussi que la Fédération comprenne que les syndicats ne sont pas qu'une chambre d'enregistrement et que leur avis doit être pris en compte lors des désignations des DSN et DSC.

La relation avec Dominique Gillier fut très enrichissante. Il est incontestable que Dominique a montré une présence, une force intellectuelle et une capacité de travail impressionnante, avec une FGMM reconnue au plan national.

Toutefois, le regret que nous pouvons émettre, c'est le peu de retour de ses prises de position lors du bureau national.

Le renouveau est en route ; le nouveau secrétariat et son Secrétaire Général ont déjà impulsé une nouvelle dynamique, avec une expression et un fonctionnement plus libérés. En espérant que cet élan perdure.

L'Union Régionale

Nos relations avec l'URI, durant la première mandature, étaient délicates voire tendues. L'image que souhaitait véhiculer l'URI a notre égard était : « *attention les gauchos sont là...* ». Ce à quoi nous avons répondu à François Chérèque et Françoise Lareur : « *Les gauchos, vous les avez tous tués...* »

Ce fut un élément pour affirmer notre divergence sur la gestion politique de l'URI de l'époque. C'est pour cette raison que nous avons voté contre la résolution au congrès de Conflans-Sainte-Honorine.

Le temps passant, le Symétal a souhaité normaliser ses relations avec le secrétariat régional. Les deux exécutifs se sont rapprochés et ont pu travailler ensemble sur certains dossiers. L'arrivée du nouveau secrétaire

général a permis d'amplifier ce rapprochement sur de nombreux points politiques, au travers de nombreuses rencontres individuelles et collectives, aidé en cela par le travail en commun avec certaines Unions Départementales de notre champ.

Nous souhaitons poursuivre un travail de collaboration étroite avec l'exécutif régional, telles que la mise en place des référents, les diverses

gestion. Toutefois, si nous sommes moins affiliés à certaines conventions que d'autres syndicats, nous sommes totalement partie prenante de la gestion de la structure.

Le Symétal a un engagement fort à travers ses trois représentants au Bureau Exécutif Régional.

L'UPSM nous a souvent servi de médiateur et de facilitateur lors de conflits.

Malgré tout, nous regrettons le manque de volonté de l'ensemble des syndicats de pouvoir travailler en commun sur certains dossiers. Nous espérons que dans un proche avenir que le Symétal pourra impulser cette volonté de travail collectif avec nos homologues.

La vie de l'UPSM ne devra pas uniquement se cantonner à la gestion financière des conventions, mais aura la tâche de s'attaquer à la mise en place d'une politique de l'union sur l'existence même de la métallurgie en Ile-de-France.



actions sur le TPE/PME et la Qualité de Vie au Travail (QVT).

L'UPSM

Cette structure fédérale régionale rassemble les différents syndicats de la métallurgie parisienne : le SYMETAL Sud Francilien, le SYMNES, Le STRAMP, le SMVSO et le STM77. Sous le secrétariat de Marie Hélène Tiné, l'UPSM a réussi à se reconstruire après l'affaire de détournement d'argent de l'ancien Secrétaire Général. Le traumatisme politique qu'a engendré cette crise destructrice appartient dorénavant au passé. Le Symétal, dès sa création, a décidé à travers ses instances, de recouvrer une plus grande autonomie de

Rapport Financier

2011-2015

1 Introduction

L'objectif principal de cette mandature a été de consolider les réserves financières du Symétal pour garantir une année de masse salariale, de continuer l'action revendicative et juridique en faveur des sections syndicales.

Cette période a vu l'application de la loi sur la représentativité qui nous a contraints à mettre en place une gestion comptable pour la certification par un commissaire aux comptes depuis 2012.

Enfin nous avons travaillé sur la maîtrise de nos dépenses (en outre la stabilisation de la masse salariale) pour obtenir un résultat positif chaque année malgré la stagnation des cotisations ces deux dernières années.

2 La Structure Bancaire

2.1 Simplification

Certains comptes d'antenne, ne servant plus, ont été fermés. Les autres sont devenus des sous-comptes du compte principal permettant ainsi une gestion simplifiée et une baisse des frais supportés.

Les comptes bancaires principaux du syndicat n'ont pas été modifiés depuis la dernière mandature.

2.2 Comptes sections

Dans la mesure du possible nous avons transformés certains comptes bancaires de section en sous-comptes de notre compte principal.

Ceci a pour avantage de supprimer les frais de tenue de compte et de simplifier la création du bilan et compte de résultat obligatoire à la fin de l'année pour chaque section ayant un compte bancaire.

2.III Comptes consolidés

Depuis l'obligation de certification de nos comptes, un compte consolidé entre les comptes du syndicat et les divers comptes des sections doit être réalisé chaque année.

Chaque section doit donc fournir au syndicat avant le 15 janvier (année n+1) un bilan, compte de résultat, les relevés de compte bancaires de l'année n ainsi que les justificatifs de chaque opération. L'année 2014 a vu une nette amélioration.



3 La Comptabilité

3.1 Gestion Interne

La comptabilité du syndicat est tenue en interne par une salariée partagée avec une autre structure CFDT (UPSM).

Il était important de maîtriser notre comptabilité pendant cette mise en place de la certification et de la publication de nos comptes.

Les paies de nos salariés sont également effectuées par cette personne.

3.II Eléments chiffrés du Fonctionnement du Symétal

Toutes ces informations, validées par le commissaire aux comptes, sont publiées et disponibles, conformément à la loi, sur le site du journal officiel.

3.III Certification des comptes

Nos comptes sont certifiés depuis l'exercice 2012 par un commissaire aux comptes et publiés.

Le problème le plus important rencontré est la remontée par les sections de leur bilan et compte de résultat. Une amélioration a néanmoins été constatée par le syndicat et par le commissaire aux comptes ce qui a permis par exemple de passer de 27 comptes sections en 2012 à 40 en 2013 et 43 en 2014. L'effort doit être poursuivi.

Suite aux remarques des commissaires aux comptes, la commission exécutive a proposé au bureau de provisionner certaines dépenses à venir (par exemple le congrès, la politique des responsables)

4 Structure des Prélèvements

4.1 Prélèvements

Le Syndicat utilise toujours le contrat PACSY (Prélèvement Automatique des Cotisations du Syndicat) avec le SCPVC.

Il est à noter que la mise en place du prélèvement SEPA et surtout du logiciel GASEL en 2014 ont engendré des perturbations sur le fonctionnement de ces prélèvements et ont entraîné des répercussions financières.

4.II Chèques

Le règlement des cotisations traditionnelles représente encore 3% du total des cotisations. (15% en 2011).

L'effort du syndicat sur ces quatre dernières années consistant à réduire cette méthode de cotisation a donc eu un effet bénéfique. Rappelons que le fait de fournir un arrêté des cotisations plus tôt dans l'année au SCPVC nous oblige à privilégier les prélèvements automatiques.

5 Des objectifs d'équilibre financier maintenus

5.I Maîtrise des dépenses

La masse salariale du syndicat a diminué suite à un départ d'une salariée administrative, à temps partiel, en 2013.

En accord avec le SYMETAL, l'UPSM a récupéré une demi-journée de la comptable.

Une journée par semaine de prestation d'une salariée administrative a été prise en charge par la section de Renault Lardy.

Enfin une convention entre le syndicat et l'URI a été conclue pour prendre en charge une journée de temps politique.

Ces éléments ont participé à la maîtrise de nos dépenses malgré la stagnation des cotisations sur ces trois dernières années.

5.II Recettes complémentaires

Un effort a été fait par la mise en place de formations supplémentaires SY1 et SY2.

6 Conclusion

Malgré un environnement économique défavorable, le Syndicat a su, durant ces quatre dernières années, adapter son fonctionnement pour que la chute de ses adhérents ne dégrade pas trop ses ressources financières.

Notre gestion est et se doit de rester maîtrisée.



Directeur de publication : Michel Fourgeaud
 Directeur de la rédaction : Gérard Mantoan
 Rédacteur en chef : Pascal Jourde
 Conception et réalisation : Thibaut Doumergue
 Sources documentaires : Symétal CFTD Sud Francilien
 Imprimeur : numéro édité au seul format numérique
 Dépôt légal : août 2015

reproduction interdite sans accord écrit de l'éditeur

Règlement Intérieur

Congrès du 18 novembre 2015

Article 1 Composition du congrès

Le congrès du syndicat est l'assemblée des délégués désignés par les sections syndicales d'entreprises composant le syndicat SYMETAL CFDT Sud Francilien.

Article 2 Représentation de chaque section

Une section est considérée comme telle, si au 31 décembre 2014 la section totalise trois adhérents et un nombre de cotisations sur le millésime 2014, supérieur ou égal à 24 cotisations.

Chaque section est représentée au congrès du syndicat sur la base d'un délégué auquel s'ajoute un délégué supplémentaire pour 10 adhérents ou fraction de 10 adhérents dans la limite maximum de 5 délégués.

Chaque section mandate un << porteur de mandat >> qui prendra part aux votes et en informe le SYMETAL CFDT Sud Francilien au plus tard le 16 octobre 2015.

Tout membre de la délégation d'une section doit être à jour de sa cotisation et muni de sa carte d'adhérent pour pouvoir représenter sa section au Congrès.

Article 3 Mandats attribués à chaque section

Chaque section dispose de mandats proportionnels au nombre de cotisations mensuelles versées sur la base de l'exercice 2014. (Le bordereau SCPVC faisant foi).

Le nombre de mandats est le nombre de cotisations annuelles, millésime 2014, divisé par dix arrondi à l'unité supérieure à partir de 0,5.

Article 4 Bureau du congrès

Le Congrès est présidé par un bureau d'au moins 5 membres issus du Bureau syndical sortant.

Le bureau désigne l'un de ses membres «Président de Séance».

Article 5 Rôle du bureau

Le Président de Séance a la charge du bon déroulement du Congrès.

Il veille à l'exécution normale de l'ordre du jour.

Il donne et retire la parole aux orateurs en accord avec le bureau de séance.

Il assure l'ordre et la liberté d'expression lors des débats dans le cadre du présent Règlement Intérieur.

Article 6 Commission de contrôle des mandats

Dès son ouverture le Congrès élira une commission de 3 membres qui devra contrôler et valider les mandats des sections syndicales.

Article 7 Calendrier

L'appel à candidature au bureau et à la commission financière sera envoyé aux sections le 14 août 2015 au plus tard.

Le projet de résolution sera envoyé aux sections le 14 août 2015 au plus tard.

Le rapport d'activité, les fiches sections, le règlement intérieur du congrès et les modifications statutaires seront envoyés au plus tard le 14 août 2015.

Les candidatures pour le bureau du syndicat devront être reçues au syndicat au plus tard le 4 septembre 2015.

Les candidatures pour la commission financière devront être reçues au syndicat au plus tard le 4 septembre 2015.

Les amendements au projet de résolution devront être reçus au syndicat au plus tard le 11 septembre 2015.

Les amendements retenus pour les débats seront envoyés aux sections pour le 18 septembre 2015.

Les listes des candidats au bureau du syndicat et à la commission financière seront envoyées aux sections au plus tard le 18 septembre 2015.

L'ordre du jour du congrès sera envoyé aux sections au plus tard le 07 octobre 2015.

Les noms des porteurs de mandats et délégués devront être reçus au syndicat au plus tard le 16 octobre 2015.

Article 8 Discussion des amendements

8.1 Résolution Générale

Après présentation du projet de résolution d'orientation générale du syndicat par le secrétaire du SYMETAL CFDT Sud Francilien, le Président de Séance donne la parole au rapporteur qui présente et fait la lecture de l'amendement mis au débat.

Chaque amendement est défendu, durant 5 minutes au maximum, par un délégué de la section qui l'a présenté.

Un représentant d'une autre section intervient, durant 5 minutes au maximum, pour le contrer.

Le rapporteur expose la position du bureau durant 5 minutes.

Les porteurs de mandat votent juste après.

Après discussion du dernier amendement, le Congrès se prononce sur l'ensemble du projet de résolution amendés ou non.

8.2 Amendements des Statuts

Après présentation des amendements statutaires par un membre de la commission exécutive du Syndicat, les porteurs de mandat sont appelés à s'exprimer par un vote.

Article 9 Motions d'ordre

Des motions d'ordre visent à interrompre les travaux en cours et à faire des propositions relatives à la procédure à employer pour l'examen d'une question ou pour l'application du présent règlement.

Elles devront être déposées par au moins trois sections syndicales, représentant au moins 300 mandats.

Elles seront transmises au bureau de séance qui jugera de leur recevabilité.

Il ne peut y avoir de motion d'ordre sur le fond des débats.

Article 10 Motions d'actualité

Des motions d'actualité sont des prises de position sur un événement de portée nationale, régionale ou départementale marquant la période sur lequel la Confédération, la Fédération ou l'interprofessionnel régional n'a pas pris position publiquement.

Elles devront être déposées par au moins deux sections syndicales, représentant au moins 100 mandats, et parvenir au Bureau du Congrès à l'ouverture de celui-ci. Le bureau jugera de leur recevabilité.

Article 11 Votes

Seuls les porteurs de mandats (un par section) prennent part aux votes suivants :

Votes sur le quitus du rapport d'activité et du rapport financier, sur les amendements et sur la résolution générale, sur l'adoption des statuts ; les votes se feront par «vote électronique».

Elections des membres du bureau du syndicat et des membres de la commission financière, les votes se feront à bulletins secrets.

Pour l'adoption des motions d'ordre, des motions d'actualité et de la commission de contrôle des mandats : les votes se feront à main levée et tous les délégués peuvent voter.

Les décisions du congrès sont prises à la majorité simple des mandats exprimés (total des mandats pour, comparé au total des mandats contre).

Invitation

Le troisième Congrès du SYMETAL CFDT Sud Francilien se tiendra le :

**Mercredi 18 novembre 2015 de 8h30 à 17h00
à l'Espace Liberté de Massy (voir plan ci-joint)**

Vous trouverez joints à l'Action Métaux N°22, les documents nécessaires à l'inscription des porteurs de mandats et délégués.

L'ensemble des sections syndicales est appelé à participer à ce Congrès.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner vos inscriptions au plus tard le **mardi 13 octobre 2015**.

Salutations syndicales

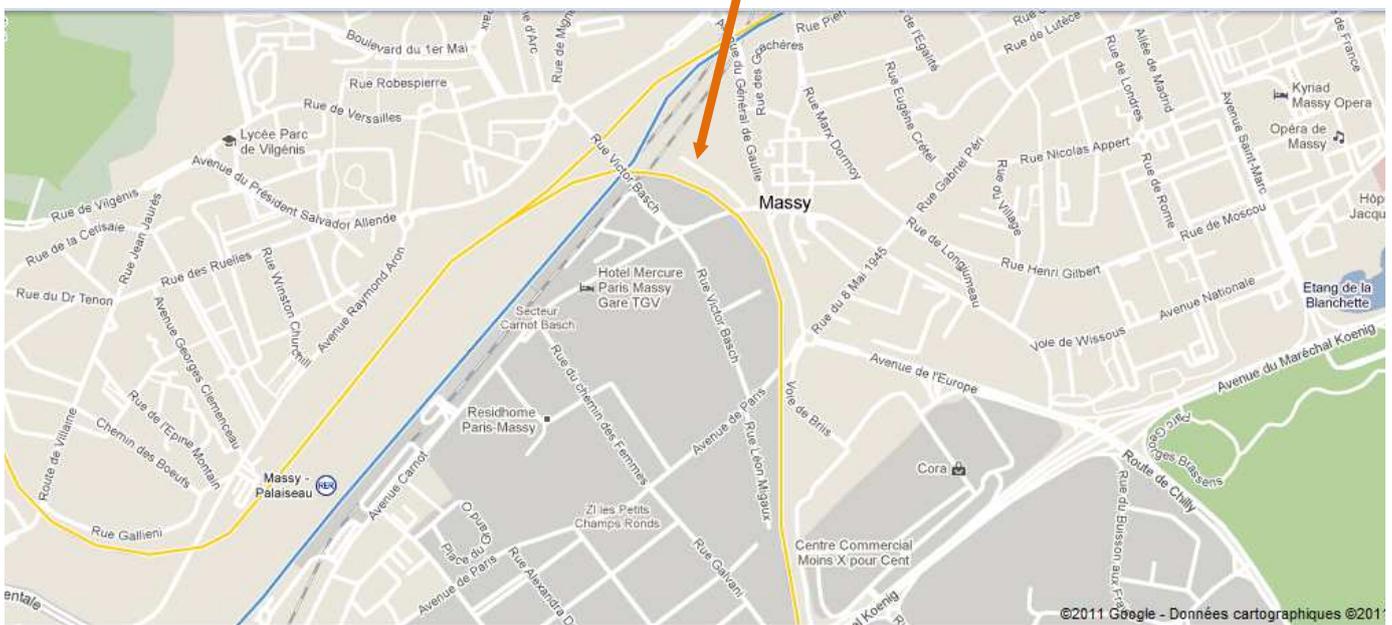
La Commission Exécutive
du SYMETAL CFDT Sud Francilien

3^{ÈME} CONGRÈS 18 NOV. 2015

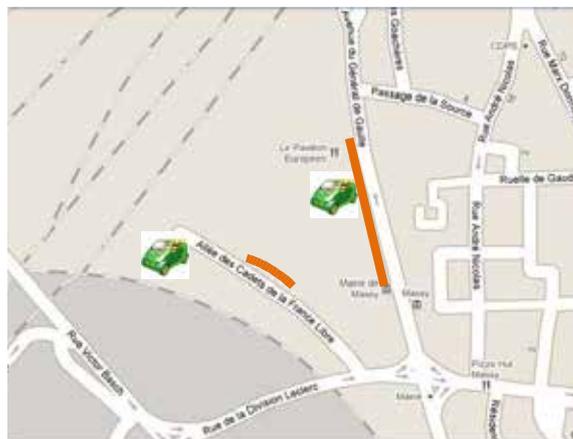
Cfdt: SYMETAL
SUD FRANCILIEN

« LE RÉFORMISME QUE NOUS VOULONS »

Espace Liberté
1 avenue du Général de Gaulle
91300 MASSY



Parking au bout de l'allée des Cadets de la France Libre et sur l'Avenue du Général de Gaulle





CONGRES

Ce congrès, troisième du nom, est un moment particulièrement important dans la vie du Syndicat. Avant d'envisager son futur, le congrès retrace les quatre dernières années qui ont marqué la mandature.

Quatre années riches d'expériences, de rencontres et de débats au contact des sections et de nos structures (surtout au moment de leurs congrès) ainsi qu'une vie interne importante du syndicat. Ce rapport d'activité que vous avez entre vos mains est

là pour retracer ces quatre dernières années qui ont été intenses et passionnantes pour l'ensemble de l'équipe qui a dirigé le SYMETAL SUD FRANCILIEN. Nous n'en avons écrit que la substantielle moelle, celle qui a fortement marquée la vie du Syndicat. S'il avait fallu tout relater, cela vous aurait occupé durant toutes vos longues soirées d'hiver.

Bonne lecture...

Gérard MANTOAN

Vos contacts

Massy

14 rue du chemin des Femmes
91300 Massy
Tél : 09 61 00 00 02
contact@symetalcfdtf.fr
www.symetalcfdtf.fr

Michel Fourgeaud

Jean-François Nanda

Christian Brossard

Karime Gouasmi

Pascal Jourde

Roland Tutrel

Gérard Mantoan

Frédéric Bafour

Daniel Escalle

Jean-Philippe Jatteau

Yves Le Floch

Marie-Claude Massiéra

Thibaut Doumergue

Sossi Koukourahlian

Delphine Parant

UPSM

7/9, rue Euryale Dehaynin
75019 Paris
tél : 01 53 38 48 48

Marie-Hélène Tiné

upsm.mh.tine@wanadoo.fr



www.facebook.com/symetal.cfdtsf



@SymetalCFDT



Antenne de Créteil

Bourse du travail - bureau 603
11, rue des Archives
94010 Créteil
tél : 01 43 99 54 02

Christian Brossard

Antenne d'Évry

12, place des terrasses de l'Agora
91000 ÉVRY
Tél : 01 60 78 33 74

Jean-Daniel Dupissot

Antenne de Trappes

301 avenue des Bouleaux
78190 Trappes
tél : 01 30 51 70 23

Marie-Claude Massiéra